

Dacian Cioloș

Membre de la Commission Européenne

Chargé de l' Agriculture et du Développement rural

Simplification de la Politique Agricole Commune

Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort

Réunion sur la simplification PAC post-2013

Munich, le 14 mars 2011

La simplification, si je peux dire, c'est un sujet complexe !

Trois remarques préliminaires.

- Tout est question d'équilibre :
 - entre le désir de simplifier et celui de remplir nos objectifs politiques
 - entre la volonté de faciliter la vie des agriculteurs et des administrations et celle de garantir aux contribuables une bonne gestion des fonds publics.
- Beaucoup a déjà été fait, notamment grâce au travail de fond réalisé par le Groupe à haut niveau présidé par Mr Stoiber. L'objectif de réduire la charge administrative de 25% pour les exploitations d'ici à 2012 sera largement dépassé (-36%).
- Enfin, la simplification doit rester une vraie démarche de simplification – elle ne vise pas à faire entrer des objectifs politiques par une petite porte dérobée.

A/ La simplification de la PAC : trois dimensions

1/ Les outils pour l'avenir.

- Un travail à faire sur la lisibilité de la PAC – notamment en améliorant la structure des textes législatifs.
- Le verdissement par exemple. Bien entendu, le plus simple serait de ne rien faire, mais ce n'est pas possible. Dans le contexte actuel, nous devons nous assurer que tous les agriculteurs s'investissent davantage dans la lutte contre le changement climatique et franchissent un cap en matière d'utilisation durable des ressources naturelles. L'intégrer au premier pilier, c'est le moyen le plus simple et le plus sûr d'avoir un effet de levier efficace tant sur le plan financier qu'environnemental.

2/ Une transposition efficace des mesures.

- C'est une responsabilité des autorités nationales, régionales et locales.
- Mais nous devons intensifier les échanges de bonnes pratiques à la fois entre Etats membres et à travers le Farm advisory system.
- Nous devons reconnaître les démarches de certification par un allègement significatif des charges administratives, avec des contrôles mieux ciblés et bien proportionnés (sur le principe de la méthode HACCP).
- Enfin, nous devons développer l'utilisation des nouvelles technologies qui peuvent faciliter la vie à la fois des administrations et des exploitations.

3/ Simplifier la PAC actuelle.

- Je l'ai dit au début de mon intervention, un travail a été fait et tout ne peut pas être simple. Notamment en matière de contrôles, nous devons être absolument rigoureux pour assurer une bonne gestion de l'argent public.
- Néanmoins, un effort particulier est à faire sur la conditionnalité de façon à ce que les exigences soient concrètes et facilement contrôlables. Nous allons passer de trois règlements à un seul règlement.
- De plus, il est nécessaire de simplifier la vie des petites exploitations, en leur garantissant une charge administrative à la hauteur de ce qu'elles peuvent assurer.

B/ Simplifier, une démarche permanente : création d'un groupe mixte administrations-agriculteurs.

1/ Mobiliser l'ensemble des acteurs.

- Les Etats membres s'investissent dans ces travaux avec de nombreuses contributions reçues par la Commission européenne. Mes services analysent ces idées actuellement.
- En plus, j'ai souhaité impliquer directement les administrations nationales et les agriculteurs avec un groupe de travail qui s'est déjà réuni 3 fois et qui pilote l'organisation d'une conférence, le 21 mars.
- Ce groupe est composé de personnes qui connaissent le terrain – que ce soit l'administration ou la réalité des exploitations agricoles.
- Je remercie les agriculteurs pour leur implication et également de Christophe Eiden directeur de l'agence de paiement allemande BLE pour son implication.

2/ La mission du groupe de travail.

- Le travail a été engagé très en amont, pour suivre les travaux sur la réforme de la PAC, dès leur conception.
- Ce groupe va accompagner l'élaboration des textes législatifs.
- Il s'est d'ores et déjà penché sur les aspects clefs de la réforme : définition d'agriculteur actif, le verdissement, la définition des terres éligibles, le soutien spécifique pour les petits agriculteurs, l'alignement des règles de gestion et de contrôle entre les deux piliers, les programmes de développement rural et en particulier l'approche Leader.

3/ Une démarche à poursuivre.

- Ce groupe a vocation à poursuivre ses travaux à toutes les étapes de l'élaboration des politiques, y compris dans la phase décisive de l'application et de la mise en œuvre.

Pour conclure:

- importance que les propositions PAC après 2013 soient simples, gérables et contrôlables.
- conférence 21 Mars 2011 à Bruxelles.
- le groupe d'experts constitué d'hommes de terrain aura un rôle clef
- définir éléments de réforme claire et simple et facilement mises en œuvre et contrôlés
- décidé de prolonger le mandat
- réseau de bonne pratique

La simplicité est un effort constant – et je m'engage personnellement sur ce dossier. Si nous voulons mener à bien une réforme de la PAC ambitieuse, efficace, pleinement au service des Européens, la simplification doit être au cœur de nos préoccupations.